

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-379 DU 22 AOÛT 2002

Portant Adjonction de Prénom sur le
Décret n° 2002-172 du 12 Avril 2002
portant Nomination et Promotion à titre
Normal et Civil dans l'Ordre du Mérite
Du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 14 Mai au 28 Juin 2001 ;
- VU le Jugement N° 313/BOO du 18 Juillet 2000 du Tribunal de 1^{ère} Instance de Porto-Novo et la lettre de demande d'Adjonction de prénom en date du 6 Août 2002 de Monsieur OKOU Vidjannagni Bernard ;

Au Grade de Chevalier

- Messieurs :** - ZOMAHOUN Dossou Cyr Ruffin, chargé de cours à l'Université Kyoritsu, animateur à la Télévision (Japon)
- AHOUNOU William Edmond Dossa, ingénieur Electricien, homme d'affaires Ukraine, Kiev
 - BOKO Sylvain Hounkponou, Professeur aux Etats-Unis
 - NOUMON Zacharie Messan, Homme d'affaires PDG de France – Meuble Déco
 - KAKPODJOU Aïssi François, Exploitant Forestier à la retraite
 - GOUNONGBE Paul, Gérant de Société
 - ZODOGOME Vincent, Ingénieur Civil UTS, Consultant Management Système - qualité

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 août 2002

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 21 – GCONB 15 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 7.